



EDITION MULTI MEDIA ELECTRONIQUES

Société anonyme au capital de 2 516 990 €

Siège social : Immeuble Vision Défense, 89/91 boulevard National,
92 257 La Garenne-Colombes Cedex
RCS Nanterre 393 588 595

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2013/2014

(Exercice du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014)

INDEX

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE	3
2. COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2014.....	4
2.1. ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....	4
2.2. ETAT DE SITUATION FINANCIERE.....	5
2.3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	6
2.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	7
2.5. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2014	8
2.6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2014.....	22
3. COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE EMME ARRETES AU 30 JUIN 2014	24
3.1. COMPTE DE RESULTAT	24
3.2. BILAN	25
3.3. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	26
3.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS RELATIF A L'EXERCICE DE CLOS LE 30 JUIN 2014.....	39
4. RAPPORT DE GESTION	41
4.1. RAPPORT DE GESTION SUR LES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2014 ..	41
4.2. RAPPORT DE GESTION DU GROUPE SUR LES ACTIVITES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2014	47
ANNEXE A – RAPPORT DU PRESIDENT	53
ANNEXE B – TABLEAU DES RESULTATS SOCIAUX DES 5 DERNIERS EXERCICES ..	57
5. INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, PREVUE PAR L'ARTICLE 221-1-2 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS	58

1. ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 41 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

La Garenne-Colombes, le 2 février 2015

Pierre Cesarini

Directeur Général

2. COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2014

Toutes les données sont exprimées en milliers d'euros sauf mention contraire.

2.1. ETAT DU RESULTAT GLOBAL

	Notes	2013/14 (12 mois)	2012/13 (12 mois)
Chiffre d'affaires net	5.1	8 750	11 766
Matières premières et achats de marchandises		(3 834)	(5 798)
Autres achats et charges externes		(1 299)	(2 335)
Impôts, taxes et versements assimilés		(6)	(11)
Charges de personnel		(1 312)	(1 770)
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises		310	150
Autres charges et produits opérationnels courants	5.2	(1 781)	(1 859)
Résultat opérationnel courant		828	143
Autres charges et produits opérationnels	5.3	(110)	(796)
Résultat opérationnel		718	(653)
Coût de l'endettement financier net		-	(21)
Autres charges financières		(45)	(51)
Autres produits financiers		40	120
Résultat financier	5.4	(5)	48
Charge d'impôts	5.5	(151)	(42)
Quote-part de résultat des entreprises associées		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		562	(647)
Résultat par action	5.6		
Résultat net part du groupe par action (en €)		0.22	(0.26)
Résultat net part du groupe par action après dilution potentielle (en €)		0.22	(0.26)
Résultat après impôt		562	(647)
<u>Autres éléments du résultat global</u>			
Différences de conversion sur activités à l'étranger		261	(228)
Ecart de conversion sur investissements nets à l'étranger		-	-
Gains/Pertes sur opérations de couverture		-	-
Actions propres		-	-
Total des autres éléments du résultat global		261	(228)
Résultat global		823	(875)
Part des propriétaires de la société mère		823	(875)
Intérêts minoritaires		-	-

2.2. ETAT DE SITUATION FINANCIERE

	Notes	30-juin-14	30-juin-13
Écarts d'acquisition	3.1	2 448	2 323
Immobilisations incorporelles	3.2	65	144
Immobilisations corporelles	3.3	171	117
Actifs financiers		47	49
Impôts différés		10	26
ACTIF NON COURANT		2 741	2 659
Stocks et en cours	3.5	826	988
Clients et comptes rattachés	3.6	3 690	3 076
Autres créances à moins de 1 an	3.7	1 233	1 568
Royalties prépayées et divers	3.7	453	1 144
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.8	810	639
ACTIF COURANT		7 012	7 415
TOTAL ACTIF		9 753	10 074

	Notes	30-juin-14	30-juin-13
Capital social		2 517	2 517
Prime d'émission, de fusion, d'apport		12 437	12 437
Réserves consolidées		(8 061)	(7 414)
Écarts de conversion		(1 227)	(1 488)
Résultat net part du groupe		562	(647)
CAPITAUX PROPRES PART DES PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE	4.1	6 228	5 405
Intérêts minoritaires		-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	4.1	6 228	5 405
Provisions non courantes	4.2	190	931
TOTAL PASSIF NON COURANT		190	931
Provisions courantes	4.2	151	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 634	3 084
Passifs d'impôts exigibles		85	16
Autres dettes		465	638
PASSIF COURANT		3 335	3 738
TOTAL PASSIF		9 753	10 074

2.3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

	2013/14 (12 mois)	2012/13 (12 mois)
Opérations d'exploitation		
Résultat net de l'ensemble consolidé	562	(647)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	-
<i>Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :</i>		
• Amortissements et provisions nets (hors provisions courantes)	(492)	811
• Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	-	13
• Coût de l'endettement financier net comptabilisé	-	21
• Charge d'impôts (y compris impôts différés) comptabilisée	151	42
• Autres éléments	33	(18)
Capacité d'autofinancement	254	222
Variation du besoin en fonds de roulement	55	5 064
Impôts payés	(66)	(170)
Intérêts financiers nets payés	-	(21)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	243	5 095
Opérations d'investissement		
Acquisitions immobilisations incorporelles	(12)	(85)
Acquisitions immobilisations corporelles	(152)	(34)
Cessions immobilisations corporelles et incorporelles	70	(1)
Acquisitions d'actifs financiers	-	-
Cessions d'actifs financiers	1	37
Incidence des variations de périmètre	-	-
Flux de trésorerie net lié à l'investissement	(93)	(83)
Opérations de financement		
Augmentation de capital	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	(5 588)
Encaissements liés aux emprunts	-	-
Décaissements liés aux emprunts	-	-
Flux de trésorerie net lié au financement	-	(5 588)
Variation de trésorerie	150	(576)
Trésorerie à l'ouverture ⁽¹⁾	639	1 250
Variation de taux de change sur la trésorerie	21	(35)
Trésorerie à la clôture ⁽²⁾	810	639

2.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Prime d'émission	Réserves de conversion	Réserves consolidées	Résultat	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Au 30 juin 2012	2 517	18 025	(1 260)	(8 316)	889	11 855	-	11 855
Actions propres						-		-
Écarts de conversion			(228)			(228)		(228)
Autres éléments du résultat global	-	-	(228)	-	-	(228)	-	(228)
Résultat de l'exercice					(647)	(647)		(647)
Résultat global	-	-	(228)	-	(647)	(875)	-	(875)
Augmentation de capital						-		-
Affectation du résultat en réserves				889	(889)	-		-
Distribution de dividendes		(5 588)				(5 588)		(5 588)
Paiement fondé sur des actions				13		13		13
Au 30 juin 2013	2 517	12 437	(1 488)	(7 414)	(647)	5 405	-	5 405
Actions propres						-		-
Écarts de conversion			261			261		261
Autres éléments du résultat global	-	-	261	-	-	261	-	261
Résultat de l'exercice					562	562		562
Résultat global	-	-	261	-	562	823	-	823
Augmentation de capital						-		-
Affectation du résultat en réserves				(647)	647	-		-
Distribution de dividendes						-		-
Paiement fondé sur des actions						-		-
Au 30 juin 2014	2 517	12 437	(1 227)	(8 061)	562	6 228	-	6 228

2.5. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2014

Les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire.

Généralités

Emme (« la Société ») est une société anonyme, de droit français. Elle est cotée à Paris.

Les états financiers consolidés au 30 juin 2014 reflètent la situation comptable d'Emme et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associés et coentreprises.

Le conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés le 26 janvier 2015 et donné son autorisation de publication des états financiers consolidés au 30 juin 2014. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

Faits marquants de l'exercice

Lors de l'exercice le groupe Emme a poursuivi sa stratégie axée sur un maintien de la marge au détriment d'une progression du chiffre d'affaires afin de s'adapter à la poursuite de la baisse des marchés du logiciel vendu en grande surface. Ainsi l'activité déficitaire de distribution directe en Allemagne a été arrêtée au mois d'octobre. La réduction des foyers de perte et les bons résultats de la filiale anglaise ont ainsi permis une remontée des marges par rapport à l'exercice précédent malgré une nouvelle baisse du chiffre d'affaires consolidé.

1-PRINCIPES COMPTABLES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés au 30 juin 2014 du Groupe EMMÉ sont établis selon les principes comptables appliqués par le Groupe. Ces principes comptables sont décrits dans les notes suivantes 1.1 à 1.24.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2014 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 30 juin 2013, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2013.

Les nouvelles normes et interprétations dont l'application est obligatoire au 1er juillet 2013 sont les suivantes :

- IFRS 10, 11 et 12 : Etats financiers consolidés, Partenariats et Informations à fournir sur les intérêts détenus par les autres entités ;
- Amendements d'IAS 27 & 28 consécutifs à la publication d'IFRS 10, 11 et 12 ;
- IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur : applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 prospectivement
- Amendements IAS 19, Avantages au personnel ; applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013
- Amendements IFRS 1 Prêts gouvernementaux

L'application de ces normes est sans impact significatif sur les comptes de la période.

Les nouvelles normes et interprétations approuvées en 2013 dont l'application n'est pas obligatoire au 1er juillet 2013 n'ont pas fait l'objet d'application anticipée au 30 juin 2014. Il s'agit de :

- Amendements IAS 32 Instruments financiers : Compensation d'actifs et de passifs financiers
- Amendements IFRS 7 Informations en annexe : Compensation des actifs et passifs financiers
- IFRS 9 – Instruments financiers, classification et évaluation
- IFRIC 21 Taxe prélevée par une autorité publique

Aucun impact significatif n'est attendu de l'application de ces normes.

Information sectorielle

Basée sur l'analyse des critères de risques, de rentabilité et de l'organisation interne du Groupe, l'information sectorielle est présentée par zone géographique. Les zones géographiques retenues sont les suivantes :

- France

- Royaume-Uni
- Allemagne

Les données financières présentées pour l'information sectorielle suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers globaux.

METHODE DE CONSOLIDATION

1.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés annuels comprennent les états financiers de Emme et de ses filiales préparés au 30 juin de chaque année. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la Société et de ses filiales.

La liste complète des sociétés intégrées au périmètre de consolidation est fournie en note 2.

1.2 TRANSACTIONS INTERNES AU GROUPE

Les opérations et transactions réciproques entre entreprises consolidées sont éliminées, de même que les profits résultant de ces transactions.

1.3 OPERATIONS EN MONNAIE ETRANGERE

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. A la clôture de l'exercice les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les pertes ou gains de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en résultat financier.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

1.4 CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES SOCIETES ETRANGERES

Les comptes consolidés sont établis en euros.

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les produits, les charges et les flux de trésorerie de ces sociétés sont convertis en euro au cours de change moyen de la période.

Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres (« Écarts de conversion »). Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Tout écart d'acquisition et tout ajustement à la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés comme un actif ou un passif de la société acquise. Ils sont donc libellés dans la monnaie de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

1.5 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Ces regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel, représentatif de l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en tant qu'actif, en écart d'acquisition. Si, après ré estimation, la part d'intérêts de l'acquéreur dans la

juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

REGLES ET METHODES D'EVALUATION

1.6 RECOURS A DES ESTIMATIONS

La préparation des états financiers du Groupe requiert du management le recours à des jugements, estimations et hypothèses qui ont un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations communiquées sur les passifs éventuels.

Les principales hypothèses et estimations ayant affecté l'établissement des états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2014 concernent les éléments suivants :

- Les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur

Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent ensuite être révisées si des éléments nouveaux surviennent. Les réalisations pourraient différer de ces estimations.

1.7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est bien inférieure à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

1. Immobilisations incorporelles :

Les logiciels acquis sont principalement constitués des logiciels acquis et destinés à usage interne. Les frais de production des CD ROM engagés par le Groupe EMMÉ, relatifs à la production de logiciels-mères dont les reproductions seront vendues, sont immobilisés.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue soit :

- Logiciels acquis.....	12 mois
- Frais de production	18 mois

Les marques, catalogues de titres et technologies dont la durée de vie est indéterminée font l'objet de tests de perte de valeur conformément à la norme IAS 36.

2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées d'utilité suivantes :

- Agencements, aménagements divers.....	5 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	5 ans
- Mobilier	5 ans

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

1.8 ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis depuis la date de transition aux IFRS conformément à la norme IFRS 3. Ils font l'objet une fois par an d'un test de dépréciation. La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des divisions opérationnelles du Groupe, aux actifs nets correspondants (y

compris écarts d'acquisition). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation et d'une valeur terminale. Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des entités valorisées ainsi qu'à leurs budgets validés par leurs comités de Direction. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Un test de dépréciation a été effectué à la date de transition aux IFRS ainsi qu'aux exercices suivants.

La société applique notamment la méthode des cash-flows futurs actualisés. Les principales hypothèses utilisées dans l'établissement de l'actualisation des flux futurs de trésorerie de ASP UK ont été un taux d'actualisation de 10,80 % et un taux de croissance perpétuelle estimé à 2%. Les tests de dépréciation ont été réalisés sur la base du budget pour l'année 2014/15 en prenant en considération le risque lié à la baisse de l'activité retail.

Les hypothèses existant à la date d'établissement des comptes, et prenant en considération les conséquences limitées dans le temps de la crise économique et financière, peuvent se révéler dans le futur, différentes de la réalité.

Lorsque la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure à la valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

1.9 ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont comptabilisés et évalués par le Groupe conformément à IAS 39 à compter du 1^{er} avril 2005, date de première application de cette norme.

Les actifs financiers, hors trésorerie et instruments dérivés actifs sont classés suivant l'une des 4 catégories suivantes :

- Actifs détenus à des fins de transaction ;
- Prêts et créances ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- Actifs disponibles à la vente.

Le Groupe détermine la classification des actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale, en fonction de l'intention suivant laquelle ils ont été acquis. Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

1.10 STOCKS

Les stocks de CD ROM sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts de revient (fabrication, pressage, emballages, ...) sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente. Les stocks considérés comme non vendables sont totalement dépréciés.

1.11 CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur. Leur valeur nominale étant proche de leur juste valeur, ces postes sont valorisés à leur valeur nominale.

1.12 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées d'avances sur royalties pour leur part non consommée.

Lors de la signature d'un contrat d'édition ou de distribution avec des tiers, les sociétés du Groupe EMME peuvent être amenées à verser des avances sur royalties futures. Les royalties dues au titre des ventes de produits sont par la suite imputées sur ces avances, à due concurrence de leur montant, et ne donnent donc pas lieu à un paiement de la part des sociétés du Groupe EMME. En fin d'année, le solde des avances non « récupérées » (par le biais de l'imputation des royalties) est comptabilisé à l'actif du bilan en charges constatées d'avance.

1.13 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles sont constituées de :

- Provisions relatives aux avances sur royalties
Elles concernent exclusivement les avances sur royalties portées en charges constatées d'avance. Elles sont destinées à couvrir le risque de non-recouvrement de ces avances.
- Provisions pour litiges principalement commerciaux
Elles incluent les débours estimés au titre de litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers.
- Autres provisions qui incluent principalement les coûts sociaux et les provisions pour restructuration.

1.14 PASSIFS FINANCIERS

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des passifs financiers correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

1.15 IMPOTS DIFFERES

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont calculés sur les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- Part des charges non courantes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes.

1.16 CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE

- La CFE, est comptabilisée en charges opérationnelles ;

- La CVAE est comptabilisée en impôt sur le résultat.

1.17 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité. Les placements dans des actions cotées, les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions sont exclus de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie. Les découverts bancaires assimilables à un financement sont également exclus de la trésorerie.

Les équivalents de trésorerie comprennent les SICAV et dépôts à terme, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.

1.18 CHIFFRE D'AFFAIRES

Les revenus sont constitués par les ventes de CD-Rom, les ventes de services produits dans le cadre des activités principales du Groupe et les produits des licences (nets de T.V.A.).

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

Les ventes de CD-Rom sont comptabilisées à la livraison. Le chiffre d'affaires est minoré des retours sur invendus qui, à la clôture, sont estimés sur la base des dernières données disponibles ainsi que des remises qui sont contractuellement dues.

1.19 RESULTAT OPERATIONNEL COURANT ET RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel courant est représenté par l'écart entre le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation. Celles-ci sont égales aux coûts des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets), aux charges commerciales, aux charges administratives et générales. Sont notamment compris les coûts des pensions et retraites, la participation des salariés. Le résultat opérationnel incorpore en plus les coûts de restructuration, les coûts des litiges non commerciaux, les résultats sur cession des immobilisations incorporelles et corporelles, les dépréciations des écarts d'acquisition et d'immobilisations incorporelles, le résultat de cession sur titres de participation.

1.20 RESULTATS PAR ACTION

Le résultat de base par action non dilué est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires auto détenues.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté des éventuels impacts dilutifs par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent notamment les stock-options et les actions gratuites.

1.21 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

En matière de risque de change, le chiffre d'affaires de chaque entité du Groupe est essentiellement réalisé dans la monnaie du pays où est installée l'entité. Le Groupe ne pratique pas de couverture du risque de change.

En ce qui concerne le risque de taux, la dette financière est à taux fixe. Le risque de liquidité du groupe Emme est lié à celui du groupe Avanquest Software.

En ce qui concerne le risque client, le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 5.5M€ et représente 63% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice. Au cours de l'exercice 2013/14, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client du Groupe a représenté 12% du chiffre d'affaires consolidé, le deuxième client a représenté 10%, le troisième 8% et le quatrième client 7%. Compte tenu de la qualité des entreprises clientes du groupe Emme et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.

Il n'existe pas de risque lié aux fournisseurs qui aurait une incidence significative sur la réalisation technique ou financière des activités du groupe Emme. Emme et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plusieurs centaines de fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédéroms pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports.

Emme est peu dépendante vis-à-vis de ses principaux fournisseurs, puisqu'elle réalise ses achats dans des secteurs extrêmement concurrentiels avec des fournitures à faible valeur ajoutée qui peuvent être remplacées sans difficulté. La plupart des sociétés du Groupe commercialisant des logiciels développés par des éditeurs partenaires, est liée par des accords de longue durée avec ses fournisseurs. Toute interruption de contrat avec un fournisseur significatif donne lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de développer d'autres sources de revenus.

2- EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre comprend les sociétés suivantes :

Nom	Siège	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Emme SA	Paris - France			Société consolidante
Avanquest Publishing Ltd (ex GSP LTD)	Cambridge - UK	100,00%	100,00%	Intégration globale
Emme Deutschland (ex Modern Games)	Cologne - Allemagne	100,00%	100,00%	Intégration globale

Les variations de périmètre par rapport au 30 juin 2013 proviennent de :

- la dissolution de GSP Sarl
- la transmission universelle de patrimoine (TUP) d'Anten Sarl à Emme SA

3- COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS A L'ACTIF DU BILAN

3.1 ECARTS D'ACQUISITION FIGURANT A L'ACTIF

Les écarts d'acquisition s'élèvent à 2,4 millions d'euros en valeur nette au 30 juin 2014.

L'application du principe d'évaluation périodique décrit précédemment en tenant compte de l'exposition du Groupe Emme aux conséquences du ralentissement économique, en Europe continentale notamment, n'a pas conduit à constater de dépréciation sur la période.

UGT	Ecarts d'acquisition nets au 30/06/2013	Mouvements de l'exercice	Ecart de change	Ecarts d'acquisition nets au 30/06/2014
ASP UK Ltd	2 323	-	125	2 448
TOTAL	2 323	-	125	2 448

Sensibilité de la valeur recouvrable

Les prévisions opérationnelles contenues dans le budget constituent des hypothèses dont la variation influe directement sur le calcul de la valeur d'utilité et peut conduire à comptabiliser une perte de valeur ou à en modifier le montant.

En considérant une variation non simultanée de ces hypothèses :

- la variation de + 0,5 point du taux d'actualisation ne conduirait pas à déprécier le goodwill d'ASP UK
- la variation de -0,5 du taux de croissance à l'infini ne conduirait pas à déprécier le goodwill d'ASP UK

La réalisation à hauteur de 85% du budget conduirait à une dépréciation du goodwill d'ASP UK de 0,2 M€

3.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de :

- concessions, brevets et logiciels
- portefeuilles clients
- frais de développement

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

	Brut 30 Juin 2012	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 30 Juin 2013	Amort.et provision 30 juin 2013	Net 30 Juin 2013
Frais de développement	6 846	-	-	-	6 846	6 846	-
Concessions, brevets	167	-	-	(5)	162	161	1
Portefeuilles clients	226	-	-	-	226	226	-
Autres	2 019	85	-	(31)	2 072	1 929	143
Total	9 258	85	-	(36)	9 306	9 162	144

	Brut 30 Juin 2013	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 30 Juin 2014	Amort.et provision 30 juin 2014	Net 30 Juin 2014
Frais de développement	6 846	-	(6 126)	-	720	720	-
Concessions, brevets	162	2	(61)	6	109	108	1
Portefeuilles clients	226	-	(32)	-	194	194	-
Autres	2 072	10	(855)	40	1 267	1 203	64
Total	9 306	12	(7 074)	46	2 290	2 225	65

3.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

	Brut 30 Juin 2012	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 30 Juin 2013	Amort.et provision 30/06/11	Net 30 Juin 2013
Agencements, aménagements et installations	54	-	-	(3)	51	51	-
Matériel de transport	183	20	(72)	(11)	120	63	57
Matériel et mobilier de bureau & informatique	650	14	(32)	(24)	609	550	59
Autres & avances et comptes	111	-	-	(6)	105	104	1
Total	998	34	(104)	(44)	885	768	117

	Brut 30 Juin 2013	Acquisitions	Cessions / Virement de poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 30 Juin 2014	Amort.et provision 30 juin 2014	Net 30 Juin 2014
Agencements, aménagements et installations	51	1	-	4	56	55	1
Matériel de transport	120	134	(111)	8	151	35	116
Matériel et mobilier de bureau & informatique	609	2	(192)	27	446	406	40
Autres & avances et comptes	105	15	-	7	127	113	14
Total	885	152	(303)	46	780	609	171

3.4 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les dotations des exercices 2012/13 et 2013/14 évoluent comme suit :

	Amort. cumulés au 30/06/2012	Dotations de l'exercice	Cession/ virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Amort. cumulés au 30/06/2013
Frais de développement	6 832	14	-	-	6 846
Concession, brevets	160	6	-	(5)	161
Portefeuilles clients	-	226	-	-	226
Autres	1 547	402	-	(20)	1 929
Total immobilisations incorporelles	8 539	648	-	(25)	9 162
Immobilisations corporelles	830	62	(89)	(35)	768
Total	9 369	710	(89)	(60)	9 930

	Amort. cumulés au 30/06/2013	Dotations de l'exercice	Cession/ virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Amort. cumulés au 30/06/2014
Frais de développement	6 846	-	(6 126)	-	720
Concession, brevets	161	2	(61)	6	108
Portefeuilles clients	226	-	(32)	-	194
Autres	1 929	97	(855)	32	1 203
Total immobilisations incorporelles	9 162	99	(7 074)	38	2 225
Immobilisations corporelles	768	52	(249)	38	609
Total	9 930	151	(7 323)	76	2 834

3.5 STOCKS

A la clôture de l'exercice 2014, les stocks sont composés 826 milliers d'euros de CD ROM pressés et conditionnés. A la clôture de l'exercice 2013, les stocks étaient composés pour 1 million d'euros de composants destinés à la fabrication des boîtes vendues en distribution et pour 987 milliers d'euros de CD ROM pressés et conditionnés

Des stocks de valeur brute 1 036 milliers d'euros ont été ramenés à une valeur nette de 826 milliers d'euros.

3.6 ECHEANCIER DES CREANCES CLIENTS

	Créances clients (valeurs brutes)	Non échues	Echues depuis moins de 90 J	Echues depuis plus de 90 J	Dépréciation créances
30/06/2014	3 935	3 551	219	164	245
30/06/2013	3 584	2 878	188	518	508

3.7 AUTRES CREANCES COURANTES

Les principaux montants inscrits en créances courantes sont :

	30-juin-14	30-juin-13
Royalties prépayées	453	1 144
Créances fiscales	125	78
Loyers	32	30
Autres	1 076	1 460
Total	1 686	2 712

A la clôture de l'exercice 2014, les autres créances sont composées pour 848 milliers d'euros par des comptes courants envers les sociétés du Groupe Avanquest (1 209 milliers d'euros au 30 juin 2013).

3.8 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie (0,8 million d'euros au 30 juin 2014 et 0,6 million d'euros au 30 juin 2013) est composée de comptes bancaires et de placements monétaires dont la valeur de réalisation est identique à la valeur dans les livres.

	Trésorerie au 30/06/2014 (Euro)	Trésorerie au 30/06/2014 (Devise)
Euro	438	438
GB Pounds	372	299
TOTAL	810	

Trésorerie au 30/06/2013			Trésorerie au 30/06/2013		
	(Euro)		(Devise)		
Euro	423		423		
GB Pounds	216		185		
TOTAL	639				

4- COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU PASSIF DU BILAN

4.1 CAPITAUX PROPRES

Au 30 juin 2014, le capital de la société Emme SA est composé de 2 516 990 actions d'un nominal de 1 €, toutes de même catégorie. L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de s'assurer du maintien de ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et son développement. Le Groupe gère la structure de son capital en regard de l'évolution des conditions économiques et des contraintes liées à son endettement.

Au 30 juin 2014, il n'existe plus de titres donnant accès au capital. Le calcul du résultat de base et dilué par action attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère est donc basé sur le capital actuel soit 2 516 990 actions.

4.2 PROVISIONS

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours des exercices 2012/2013 et 2013/2014 :

	Provisions 30/06/2012	Mouvement de périmètre	Dotations Opérat.	Reprises Opérat.	Autres Dotations	Autres Reprises	Provisions 30/06/2013
Provisions	1 055	-	(27)	(46)	-	(51)	931

	Provisions 30/06/2013	Mouvement de périmètre	Dotations Opérat.	Reprises Opérat.	Autres Dotations	Autres Reprises	Provisions 30/06/2014
Provisions	931	(3)	-	(621)	34	-	341

Au 30 juin 2014, les principaux risques et charges provisionnés concernent certaines avances sur royalties (0.2 million d'euros) et divers litiges (0.1 million d'euros). La totalité des reprises de provisions correspond à des provisions utilisées sur l'exercice.

4.3 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers inscrits au bilan se répartissent comme suit :

Au 30 juin 2014			Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés (2)
Actifs disponibles à la vente	-	-		-			
Autres actifs financiers	47	47			47		
Autres actifs non courants	-	-					
Clients et comptes rattachés	3 690	3 690			3 690		
Autres actifs courants	1 697	1 697			1 697		
Trésorerie et équivalents (1)	810	810	810				
Total des actifs	6 244	6 244	810	-	5 434	-	-
Emprunts et dettes financières (> 1 an)	-	-				-	
Autres passifs non courants	-	-	-				
Emprunts et dettes financières (< 1 an)	-	-				-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 634	2 634			2 634		
Autres passifs courants	550	550			550		
Total des passifs	3 184	3 184	-	-	3 184	-	-

Au 30 juin 2013			Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés (2)
Actifs disponibles à la vente	(0)	(0)		(0)			
Autres actifs financiers	49	49			49		
Autres actifs non courants	-	-					
Clients et comptes rattachés	3 076	3 076			3 076		
Autres actifs courants	2 738	2 738			2 738		
Trésorerie et équivalents (1)	639	639	639				
Total des actifs	6 502	6 502	639	(0)	5 863	-	-
Emprunts et dettes financières (> 1 an)	-	-				-	
Autres passifs non courants	-	-	-				
Emprunts et dettes financières (< 1 an)	-	-				-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	3 084	3 084			3 084		
Autres passifs courants	654	654			654		
Total des passifs	3 738	3 738	-	-	3 738	-	-

(1) L'évaluation de la juste valeur de ces actifs financiers se réfère à un marché actif

(2) L'évaluation de la juste valeur de ces actifs et passifs financiers fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables

5- NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise qui est exposé à des risques et à une rentabilité qui sont différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Au niveau du Groupe, il n'a été déterminé qu'un seul secteur d'activité correspondant à l'édition de contenus multimédias interactifs.

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différentes zones géographiques sont identiques à ceux qui sont présentés dans les états financiers.

Les zones géographiques correspondent aux pays où sont implantées les sociétés du Groupe.

Les données au 30 juin 2014 sont les suivantes :

Zone géographique	France	UK	Allemagne	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	1 098	6 604	1 321	(273)	8 750
Résultat opérationnel courant	373	611	(156)	-	828
Autres charges et produits opérationnels	(38)	51	(123)	-	(110)
Résultat opérationnel	335	662	(279)	-	718

Les données au 30 juin 2013 sont les suivantes :

Zone géographique	France	UK	Allemagne	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires	857	7 585	3 624	(300)	11 766
Résultat opérationnel courant	87	344	(288)	-	143
Autres charges et produits opérationnels	(666)	(130)	-	-	(796)
Résultat opérationnel	(579)	214	(288)	-	(653)

5.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS

Ce poste regroupe des produits et des charges opérationnels courants pour 1,8 millions d'euros, composés pour l'essentiel des redevances versées sur les contrats d'édition (1.8 millions d'euros).

5.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels sont composés exclusivement des frais de la restructuration menée durant l'exercice notamment en Allemagne. Sur l'exercice, le net des charges et des reprises de provisions est une charge de 110 milliers d'euros contre une charge de 796 milliers d'euros l'année précédente.

5.4 ANALYSE DU RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est une charge de 5 milliers d'euros provenant pour -45 milliers d'euros des écarts de change net et pour 40 milliers d'euros de produits financiers divers.

5.5 IMPOTS SUR LES BENEFICES

La charge d'impôt nette de l'exercice est de 151 milliers d'euros, contre 42 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

	2013/14 (12 mois)	2012/13 (12 mois)
Résultat imposable	713	(605)
Impôt théorique (33,33%)	238	(201)
Impôt au compte de résultat	151	42
Taux d'impôt effectif	-21,19%	6,87%
Différence	87	(243)
<i>Dont</i>		
Utilisation déficit reportable		
Economie d'impôts non traduite dans les comptes consolidés en raison de situations déficitaires	24	(210)
Autres différences permanentes (1)		(77)
Différences entre taux locaux et taux de la mère	66	16
Autres différences	(3)	28

(1) Les autres différences permanentes portent essentiellement les amortissements de goodwill.

5.6 RESULTAT PAR ACTION

	2013/14 (12 mois)	2012/13 (12 mois)
Numérateur (en milliers d'euros)		
Résultat net part du groupe (a)	562	(647)
Dénominateur		
Nombre moyen d'actions en circulation (b)	2 516 990	2 516 990
Effet dilutif des stocks options, actions gratuites et BSA		
Nombre moyen pondéré d'actions théorique (c)	2 516 990	2 516 990
Résultat de base par action (euros) (a/b)	0.22	(0.26)
Résultat dilué par action (euros) (a/c)	0.22	(0.26)

6- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements reçus et donnés hors bilan du Groupe concernent essentiellement les engagements suivants

Engagements financiers reçus :

Néant

Engagements financiers donnés :

1 733 839 actions Emme ont été nanties au profit de banques par Avanquest Software, maison mère de Emme SA. Les engagements hors bilan font l'objet d'un suivi spécifique assuré par la Direction Financière.

La présentation des engagements hors bilan dans ce document n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

7- DIVIDENDES

Aucun dividende n'a été distribué au cours de l'exercice.

8- AUTRES INFORMATIONS

8.1 EFFECTIF DU GROUPE

Au 30 juin 2014, le Groupe EMME compte 31 salariés (contre 34 au 30 juin 2013).

Répartition de l'effectif par pays au 30 juin 2014 :

	France	Grande-Bretagne	Allemagne	Total
30 juin 2013	-	32	2	34
30 juin 2014	-	29	-	29

La moyenne d'âge des collaborateurs du groupe EMME est de 41 ans.

8.2 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions significatives avec les parties liées sont constituées des rémunérations des dirigeants (1) présentées dans le tableau ci-dessous. Ces montants incluent les rémunérations versées au titre de l'ensemble des fonctions exercées dans le groupe Avanquest.

(1) PDG, DG et membres du conseil d'administration

	2013/2014 (12 mois)	2012/2013 (12 mois)
Rémunération fixe	561	675
Rémunération variable	149	101
Avantages en nature	17	8
Jetons de présence	4	15
Avantage du personnel à court terme	731	800
Paiements fondés sur des actions	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	139	372
Total	870	1 172

Autres informations relatives aux parties liées (sociétés du Groupe Avanquest, hors du périmètre du Groupe EMME) :

	30/06/2014 (12 mois)	30/06/2013 (12 mois)
Chiffre d'affaires	1 681	1 118
Charges d'exploitation	813	1 802
Résultat financier	18	98
Actifs courants	3 719	2 020
Passifs courants	744	973

9- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis la clôture de l'exercice, le seul évènement notable est la mise en œuvre d'une procédure de liquidation de la filiale allemande, Emme Deutschland.

2.6 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 30 juin 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés du groupe EMME, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles et des écarts d'acquisition a fait l'objet d'un examen par la société comme décrit aux paragraphes 1.7 « immobilisations incorporelles et corporelles » et 1.8 « écarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre, examiné en tant que de besoin la documentation préparée dans ce cadre, apprécié la cohérence des données retenues et revu les calculs effectués par la société. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à PARIS, le 2 février 2015
Les Commissaires aux comptes

RSA

APLITEC

Isabelle COUTERET

Pierre LAOT

3. COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE EMME ARRETES AU 30 JUIN 2014

3.1. COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'€)	Notes	30/06/2014	30/06/2013
Chiffre d'affaires	(11) (24)	1 098	857
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		644	353
Autres produits d'exploitation	(24)	63	5
Total produits d'exploitation		1 805	1 214
Autres achats et charges externes	(25)	-589	-915
Impôts, taxes et versements assimilés		-6	-17
Charges de personnel			-79
Dotations aux amortissements et provisions		-69	-77
Autres charges		-809	-180
Total charges d'exploitation		-1 473	-1 267
Résultat d'exploitation		332	-52
Résultat financier	(26)	-740	-1 063
Résultat courant avant impôt		-408	-1 115
Résultat exceptionnel	(27)	-42	-472
Impôt sur les bénéfices	(30) (34)		
Résultat Net		-450	-1 587

3.2. BILAN

ACTIF				30/06/2014	30/06/2013
(en milliers d'€)	Notes	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	(2) (15) (17)	1 575	-1 535	40	40
Immobilisations corporelles	(3) (15)	34	-34	0	0
Immobilisations financières	(4) (15) (17)	9 802	-4 355	5 447	7 047
Actif immobilisé		11 411	-5 924	5 487	7 087
Stocks	(5) (17)	150	-15	135	151
Clients et comptes rattachés	(6) (17) (21)	1 501	-407	1 094	297
Autres créances	(6) (17) (21)	9 375	-8 481	894	1 291
Disponibilités	(19)	276		276	36
Charges constatées d'avance	(8) (22)	104		104	759
Actif circulant		11 406	-8 903	2 503	2 533
Comptes de régularisation	(23)	2		2	7
TOTAL ACTIF		22 819	-14 827	7 992	9 627

PASSIF				30/06/2014	30/06/2013
(en milliers d'€)	Notes				
Capital social	(16)			2 517	2 517
Primes d'émission				12 452	12 437
Réserves réglementées				290	290
Report à nouveau				-7 792	-6 205
Résultat de l'exercice				-450	-1 587
Capitaux Propres				7 017	7 452
Provisions pour Risques et Charges	(9) (17)			343	921
Emprunts et dettes assimilées	(17) (20)				
Fournisseurs et comptes rattachés	(17) (20)			422	725
Autres dettes	(17) (20)			210	435
Produits constatés d'avance	(10) (22)				94
Dettes				632	1 254
Comptes de régularisation	(10) (23)			0	0
TOTAL PASSIF				7 992	9 627

3.3. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Lors de l'exercice, le groupe Emme a poursuivi sa stratégie axée sur un maintien de la marge . Ainsi l'activité déficitaire de distribution directe en Allemagne a été arrêtée au mois d'octobre. La réduction des foyers de perte et les bons résultats de la filiale anglaise ont ainsi permis une augmentation du dividende reçu par Emme SA.

Dans le cadre de la simplification de sa structure, la filiale Anten a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) au bénéfice de Emme SA en date du 1^{er} juillet 2013.

Le Conseil d'administration du 25 septembre 2013 a par ailleurs constaté la démission de Monsieur Christophe PEYROT de ses fonctions d'administrateur. Le même conseil a nommé M Pierre CESARINI administrateur et directeur général de la société.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 26 janvier 2015.

1. Les principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de EMME sont établis en euros et présentés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes généralement admis en France. Les informations sont données en milliers d'euros sauf indication contraire. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels préconisées par le plan comptable général et le règlement ANC 2014-03, homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 et publié le 15 octobre 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation et de détermination du résultat sont inchangées d'un exercice à l'autre.

2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées par:

- Des coûts d'acquisition des droits de distribution du catalogue de titres
- Des logiciels acquis et à usage interne :
Ils sont immobilisés et amortis sur 12 mois.
- Des frais de production de CD ROM engagés par EMME :
Ils sont constitués des frais engagés par Emme auprès de prestataires externes et relatifs à la production de logiciels-mères dont les reproductions seront vendues. Ils sont immobilisés et amortis sur 18 mois.
- Un fonds de commerce :
En 2005/2006, EMME a procédé au rachat du fonds de commerce de Hachette Multimédia. Le coût et les frais d'acquisition ont été comptabilisés dans ce poste.
- D'autres immobilisations incorporelles :
Ce poste comprend les droits incorporels relatifs aux œuvres multimédia des catalogues Hachette Multimédia Education, Jeunesse et Vie Pratique ainsi que les éléments incorporels acquis auprès de Musicalis comprenant notamment le savoir-faire, les dossiers techniques, les procédés de fabrication et l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et industrielle.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Agencement, aménagement, installations	9 ans linéaire
Matériel de bureau	3 ans linéaire
Mobilier	5 ans linéaire

4. Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition des immobilisations financières sont constatés en charge comme l'autorise l'article 39-1-5 du CGI.

A la clôture de l'exercice, cette valeur est rapprochée d'une estimation de la valeur d'usage.

Cette dernière est annuellement appréciée en prenant en considération les éléments suivants :

- Capitaux propres
- Plus-values latentes
- Rentabilité
- Eléments prévisionnels
- Utilité pour l'entreprise

La société applique notamment la méthode des cash-flows futurs actualisés. Les principales hypothèses utilisées dans l'établissement de l'actualisation de flux futurs de trésorerie de ASP UK ont été un taux d'actualisation de 10,80 % et un taux de croissance perpétuelle estimé à 2%. Les tests de dépréciation ont été réalisés sur la base du budget pour l'année 2014/15 en prenant en considération le risque lié à la baisse de l'activité retail.

Les hypothèses existant à la date d'établissement des comptes, et prenant en considération les conséquences limitées dans le temps de la crise économique et financière, peuvent se révéler dans le futur, différentes de la réalité.

Lorsque la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure à la valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence.

5. Stocks

Les stocks de CD ROM sont comptabilisés au prix de revient (fabrication, pressage, emballages, ...) selon une méthode proche du coût moyen pondéré. Les stocks considérés comme non vendables (produits obsolètes par la technicité ou non vendable du fait de changement de gamme) sont totalement provisionnés.

6. Créances clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, et leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Pour les créances clients, l'étude de leur solvabilité est réalisée à chaque clôture. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

7. Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits à l'actif et au passif du bilan. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour perte de change.

8. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées d'avances sur royalties constatées d'avance pour la part non consommée. Lors de la signature d'un contrat d'édition ou de distribution avec des tiers, EMME peut être amenée à verser des avances sur royalties futures. Les royalties dues au titre des ventes de produits sont par la suite imputées sur ces avances, à due concurrence de leur montant, et ne donnent donc pas lieu à un paiement de la part de EMME. En fin d'année, le solde des avances non « récupérées » (par le biais de l'imputation des royalties) est comptabilisé à l'actif du bilan en charges constatées d'avance. Le risque de non recouvrement de ces avances est couvert par une provision pour risques et charges.

Les minima garantis pour lesquels les contrats sont terminés ou pour lesquels les perspectives de vente rendent impossible le recouvrement, ont été passés en perte sur l'exercice 2013-2014.

9. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles sont constituées essentiellement de :

- Provisions relatives aux avances sur royalties
Elles concernent exclusivement les avances sur royalties portées en charges constatées d'avance. Elles sont destinées à couvrir le risque de non imputation de ces avances.
- Provisions pour litiges principalement commerciaux
Elles incluent les débours estimés au titre de litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers ou des risques sur des créances diverses.
- Provisions pour coûts de départ dans le cadre de la restructuration
- Provisions pour coûts de fermeture du site de stockage et de logistique, du fait de la restructuration
- Provisions pour pertes de change, essentiellement sur le dollar.

10. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont principalement constitués de la part non consommée des avances sur royalties, facturées aux filiales.

11. Chiffre d'affaires

Depuis le 1^{er} juillet 2013, EMME SA distribue ses produits exclusivement par l'intermédiaire d'Avanquest Software SA. Ce contrat permet une mutualisation des coûts liés à la commercialisation du catalogue et de bénéficier de l'appui commercial de Avanquest auprès des grandes enseignes.

Les prestations de services facturées aux filiales par EMME SA ont été comptabilisées en chiffre d'affaires pour l'exercice.

12. Politique de gestion des risques financiers

En matière de risque de change, le chiffre d'affaires d'Emme est essentiellement réalisé en €. Le groupe ne pratique pas de couverture du risque de change.

Emme SA n'a pas de dette financière donc pas de risque de taux.

En ce qui concerne le risque client, le chiffre d'affaires est réalisé entièrement avec Avanquest, maison mère de Emme ou ses filiales.

Il n'existe pas de risque lié aux fournisseurs qui aurait une incidence significative sur la réalisation technique ou financière des activités de Emme. Emme et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plusieurs centaines de fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédéroms pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports.

Emme est peu dépendante vis-à-vis de ses principaux fournisseurs, puisqu'elle réalise ses achats dans des secteurs extrêmement concurrentiels avec des fournitures à faible valeur ajoutée qui peuvent être remplacées sans difficulté. Emme commercialisant des logiciels développés par des éditeurs partenaires, est liée par des accords de longue durée avec ses fournisseurs. Toute interruption de contrat avec un fournisseur significatif donne lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de développer d'autres sources de revenus.

13. Indemnités de départ en retraite

La société n'a pas d'employé donc pas d'engagement en matière de départ en retraite.

14. Conseil d'Administration

Il n'a pas été alloué de jetons de présence aux membres du conseil d'Administration au titre de leurs fonctions d'administrateur au cours de la période du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.

* *
*

En tant que société tête de groupe, EMME établit des comptes consolidés conformément à l'article L233-16 et suivants du code de commerce. Le Groupe EMME est lui-même consolidé au sein du Groupe Avanquest Software, avec pour tête de groupe la société Avanquest Software SA.

C. NOTES SUR LE BILAN

Tous les tableaux ci-dessous sont exprimés en K€ sauf indication contraire.

15. Immobilisations et amortissements

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Valeur brute ouverture	Variation de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute clôture
Coûts d'acquisition des droits de distribution	838			-838	0
Frais de production	6 802			-6 082	720
Fonds de commerce	226			-32	194
Logiciels	51			-32	19
Autres immobilisations incorporelles	659			-17	642
Total immobilisations incorporelles	8 575			-7 000	1 575
Immobilisations corporelles	46			-12	34
Immobilisations financières	10 072		15	-285	9 802
TOTAL	18 693		15	-7 297	11 411

AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	Ouverture	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Clôture
Coûts d'acquisition des droits de distribution	-838			838	0
Frais de production	-6 802			6 082	720
Fonds de commerce					
Logiciels	-51			32	19
Autres immobilisations incorporelles					
Total immobilisations incorporelles	-7 691			6 952	-739
Immobilisations corporelles	-45			12	-33
TOTAL	-7 736			6 964	-772

Le poste autres immobilisations incorporelles comprend pour 642 K€ les droits incorporels relatifs aux œuvres multimédia des catalogues Hachette Multimédia Education, Jeunesse et Vie Pratique ainsi que les éléments incorporels acquis auprès de Musicalis comprenant notamment le savoir-faire, les dossiers techniques, les procédés de fabrication et l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et industrielle. Ces droits ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de la totalité de leur valeur lors de l'exercice précédent. Ce catalogue ne générant plus de chiffre d'affaires, la société EMME a pris la décision d'arrêter la commercialisation de ses produits.

16. Capital Propres

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'€)	Capital social	Primes d'émission	Réserves	RAN	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Situation au 31.06.2012	2 517	18 025	290	-7 582	1 377	14 627
Affectation du résultat				1 377	-1 377	
Dividendes versés		-5 588				-5 588
Augmentation de capital						
Résultat de l'exercice					-1 587	-1 587
Situation au 30.06.2013	2 517	12 437	290	-6 205	-1 587	7 452
Affectation du résultat				-1 587	1 587	
Dividendes versés						
Augmentation de capital		15				15
Résultat de l'exercice					-450	-450
Situation au 30.06.2014	2 517	12 452	290	-7 792	-450	7 017

Le capital social n'a pas évolué durant l'exercice.

Catégorie de titres	Nombre	Valeur nominale	Capital
1. Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 516 990	1 €	2 516 990 €
2. Actions ou parts émises pendant l'exercice		1 €	
3. Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 516 990	1 €	2 516 990 €

Autres titres donnant accès au capital

Il n'existe pas d'autres titres donnant accès au capital de Emme SA.

17. Provisions inscrites au bilan

RUBRIQUES	Ouverture	Variation de périmètre	Dotation	Reprise (prov. Utilisée)	Reprise (prov. Non utilisée)	Clôture
- Avances sur royalties	755			-583		172
- Litiges principalement commerciaux	11				-7	4
- Pertes de change	6		2	-3	-3	2
- Autres	31				-31	
- Risque sur filiale						
- Restructuration	117		48			165
Total Provisions pour risques et charges	920		50	-586	-41	343
- Immobilisations financières	3 025		1 330			4 355
- Immobilisations incorporelles	845				-49	796
- Stock	11		4			15
- Clients	586		64	-243		407
- Autres créances	8 332		150	-1		8 481
- Valeurs mobilières de placement						
Total provisions pour dépréciations	12 799		1 548	-244	-49	14 054
TOTAL PROVISIONS	13 719		1 598	-830	-90	14 397

- La provision pour avances sur royalties concerne des minima garantis qui ne sont pas susceptibles d'être récupérés. Les avances sur royalties pour lesquelles la possibilité d'être récupérée est nulle, soit du fait de la fin du contrat, soit du fait de l'absence de perspectives de ventes, ont été passées en perte.
- Les litiges concernent principalement des litiges commerciaux.
- La reprise de perte de change concerne principalement le dollar américain.
- Les autres provisions sont relatives à des provisions sur des charges liées au personnel.
- La provision pour restructuration a été réévaluée dans le cadre de la négociation en cours pour couvrir les coûts associés.
- Les dépréciations sur les autres créances concernent le compte courant EMME Deutschland. Ce compte-courant est provisionné pour sa totalité. Les dépréciations se sont appuyées sur les faibles capacités de remboursement de ses dettes par la filiale concernée.
- La dotation aux provisions sur immobilisations financières concerne la filiale anglaise. Le montant de 1.330K€ a été déterminé après prise en compte d'un business plan à 5 ans de cette filiale.

Sensibilité de la valeur recouvrable des titres de participation

Les prévisions opérationnelles contenues dans le budget constituent des hypothèses dont la variation influe directement sur le calcul de la valeur d'utilité et peut conduire à comptabiliser une perte de valeur ou à en modifier le montant.

En considérant une variation non simultanée de ces hypothèses :

- la variation de + 0,5 point du taux d'actualisation conduirait à déprécier les titres ASP UK de 0.2M€
- la variation de -0,5 du taux de croissance à l'infini conduirait à déprécier les titres ASP UK de 0.1M€
- la réalisation à hauteur de 85% du budget conduirait à déprécier les titres ASP UK de 0.8M€

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts de garanties versés par la société et sont valorisés à leur valeur d'acquisition.

18. Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES

RUBRIQUES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	542		542
Autres immobilisations financières	47		47
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	589		589
Créances clients	1 501	1 288	213
Autres	9 375	9 375	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 876	10 663	213
Charges constatées d'avance (1)	104	104	
TOTAL GENERAL	11 569	11 767	802

(1) L'apurement des royalties constatées d'avance est fonction des ventes futures; celles-ci pour une part non évaluable, sont à échéance à plus d'un an.

Les autres créances sont principalement constituées des comptes courants avec les filiales et la société mère Avanquest Software pour un montant brut de 9.328 K€, de créances sur l'Etat pour un montant de 40 K€ et d'avoir à recevoir ou de fournisseurs débiteurs pour un montant de 7 K€.

ETAT DES DETTES

RUBRIQUES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées auprès des établissements de crédit				
Groupe et associés				
Fournisseurs et comptes rattachés	422	422		
Dettes fiscales et sociales	57	57		
Autres dettes	153	153		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	632	632		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Les autres dettes sont constituées principalement par des avoirs à établir pour 108 K€.

19. Trésorerie

TRESORERIE ACTIF	30/06/2014	30/06/2013
Sicav monétaires		
Disponibilités	276	36
Actions propres		
Provision sur actions propres		
	276	36

TRESORERIE PASSIF	30/06/2014	30/06/2013
Intérêts courus à payer		
Concours bancaires courants		

20. Charges à payer

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUDES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
Emprunts et dettes assimilées	
Fournisseurs et comptes rattachés	279
Dettes fiscales et sociales	1
Autres dettes	108
TOTAL	388

21. Produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
Créances	
- Clients et comptes rattachés	13
- Autres	13
TOTAL	26

22. Charges et produits constatés d'avance

MONTANT DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Charges	Produits
Charges et produits d'exploitation	104	
TOTAL	104	

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées de minima garantis sur royalties pour 100 K€.

23. Comptes de régularisation

MONTANT DES COMPTES DE REGULARISATION	30/06/2014	30/06/2013
Ecart de conversion actif	2	6
Ecart de conversion passif	1	

D. NOTES SUR LE RESULTAT

24. Chiffre d'affaires et autres produits

ANALYSE PAR NATURE

RUBRIQUES	30/06/2014	30/06/2013
Ventes de CD ROM		
France	926	735
Union Européenne	1	2
Autres pays Export		
Total Ventes CD ROM	927	737
Ventes Licences France	70	84
Ventes licences Export	101	36
Autres ventes		
Total Chiffre d'affaires	1 098	857
Autres produits		
Reprises sur amortissements et provisions	644	352
Transferts de charges		
Autres produits	64	5
Total Produits d'exploitation	1 805	1 215

25. Charges externes

RUBRIQUES	30/06/2014	30/06/2013
Achats de marchandises et variation de stocks	32	261
Sous-traitance	475	456
Locations & entretien/maintenance	1	25
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	70	71
Autres charges d'exploitation	11	101
TOTAL DES ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES	589	914

26. Résultat financier

RUBRIQUES	30/06/2014	30/06/2013
Intérêts et autres produits financiers	82	176
Dividendes reçus de participations	633	386
Reprises sur provisions	7	71
Gains de change	0	0
PRODUITS FINANCIERS	722	633
Intérêts et autres charges financières	22	
Dotations aux provisions	-1 481	-1 688
Pertes de change	-3	-8
CHARGES FINANCIERES	-1 462	-1 696
RESULTAT FINANCIER	-740	-1 063

La dotation aux provisions concerne les titres d'Avanquest Software Publishing UK pour 1 330 K€ et le compte courant de Emme Deutschland pour 150 K€.

27. Résultat exceptionnel

RUBRIQUES	30/06/2014	30/06/2013
Produits exceptionnels divers		25
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	269	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	269	25
Charges exceptionnelles diverses	-228	-13
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-49	
Dotations aux amortissements et provisions	-34	-483
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-310	-497
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-42	-472

E. AUTRES INFORMATIONS

28. Rémunérations allouées par la société aux mandataires sociaux

Aucune rémunération n'a été allouée par la société aux mandataires sociaux au cours des deux derniers exercices.

29. Engagements financiers

Engagements financiers reçus : néant

Engagements financiers donnés : 1 733 839 actions Emme ont été nanties au profit de banques par Avanquest Software, maison mère de Emme SA.

30. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

ELEMENTS ENTRAINANT UN ALLEGEMENT DE LA CHARGE FISCALE FUTURE		(en K€)
Reportes déficitaires (y c.. amortissements différés)		27 552
Moins-values à long terme		
Provisions et charges à payer non déduites fiscalement		
TOTAL		27 552

Le report déficitaire indiqué dans ce tableau correspond aux déficits reportables tels qu'ils seraient si la société était imposée séparément.

31. Filiales et participations (en K€)

Filiales et participations Données sociales locales au 30/06/13 (en K€)	Capital	Capitaux propres autres que le capital y.c Rt	Quote- part du capital détenue (en %)	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice écoulé**	Résultat net du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Avanquest Soft Publishing LTD (ex GSP UK)	137	1 067	100%	6 729	5 400	-	-	6 605	467	633
Emme Deutschland GmbH	77	- 8417	100%	2 474		8 480 (*)		1 321	-343	
Société de participation Emme Italia			100%	10						

(*) Les prêts et avances consentis à Emme Deutschland ont été dépréciés en totalité.

32. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Les entreprises liées concernent les sociétés du Groupe Avanquest Software et du Groupe Emme.

RUBRIQUES	30/06/2014	30/06/2013
Participations (brut)	9 213	9 483
Prêts (brut)	541	541
Créances clients (brut)	1 248	321
Autres créances (brut)	9 328	9 543
Charges constatées d'avance		

Capital souscrit non versé		
Dettes fournisseurs	1	-200
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		-94
Total des postes de bilan	20 301	19 594
Reprise de provision pour dépréciation	1	
Produits financiers de participations	633	386
Autres produits financiers	82	176
Pertes sur créances liées à des participations	-1	
Variation de provision sur actifs financiers		
Charges financières		
Total des charges et produits financiers	715	562

33. Transaction avec les parties liées

La réalisation de prestations de services dans le cadre de l'accord de distribution exclusif conclu avec la société Micro Application et repris par Avanquest Software SA suite à la transmission universelle de patrimoine de Micro Application. Ces prestations représentent un produit de 900 K€ dans les comptes de Emme au titre de cet exercice.

34. Intégration fiscale

Depuis le 1er avril 2008, la société Emme fait partie du Groupe d'Intégration fiscale Avanquest Software. Avanquest Software, tête de groupe d'intégration fiscale, supporte personnellement et définitivement l'impôt sur les sociétés afférent aux bénéfices et aux plus-values réalisées par les filiales, de même que les éventuelles contributions additionnelles et la contribution sociale assises sur l'impôt sur les sociétés.

35. Effectif moyen

	EFFECTIFS	2013/14	2012/13
Cadres		-	0,5
Agents de maîtrise techniciens et employés		-	-
TOTAL		-	0,5

36. Evènements postérieurs à la clôture

Depuis la clôture de l'exercice, le seul évènement notable est la mise en œuvre d'une procédure de liquidation de la filiale allemande, Emme Deutschland.

3.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels relatif à l'exercice de clos le 30 juin 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EMME, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société constitue une provision pour dépréciation des titres de participation lorsque la valeur d'usage des titres détenus est inférieure à leur valeur comptable, tel que cela est décrit dans les notes B paragraphe 4 « Immobilisations financières » et C paragraphe 17 « Provisions inscrites au bilan » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour estimer la valeur d'usage des sociétés détenues. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues, des évaluations qui en résultent, et des dépréciations constatées le cas échéant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 2 février 2015

Les Commissaires aux Comptes

RSA

APLITEC SAS

Isabelle COUTERET

Pierre LAOT

4. RAPPORT DE GESTION

4.1. Rapport de gestion sur les activités de la Société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2014

Nous vous rappelons que le présent rapport qui porte sur les comptes sociaux a été mis à votre disposition dans les conditions légales et réglementaires.

a) Situation de la Société et activité au cours de l'exercice

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice social s'est élevé à 1.097 K€, dont 100 K€ à l'exportation. Le chiffre d'affaires de l'exercice précédent s'est élevé à 857 K€.

Compte tenu du transfert de charges d'exploitation, de reprises sur amortissements et provisions pour 644 K€ et d'autres produits pour 63 K€, le total des produits d'exploitation s'est élevé à 1.805 K€, contre 1.214 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2013.

Les charges d'exploitation de l'exercice social se sont élevées à 1.473 K€ contre 1.267 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2013.

L'évolution des différents postes se décompose de la manière suivante :

- les achats de marchandises se sont élevés à 13 K€, contre 22 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2013;
- la variation de stock s'est élevée à 19 K€, contre 239 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2013;
- les autres achats et charges externes se sont élevés à 557 K€, contre 654 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2013;
- les impôts, taxes et versements assimilés se sont élevés à 6 K€, contre 17 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2013;
- les salaires et traitements se sont élevés à 0 K€, contre 72 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2013;
- les charges sociales se sont élevées à 0 K€, contre 7 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2013;
- les dotations aux amortissements sur immobilisations se sont élevées à 0 K€, contre 16 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2013 ;
- les dotations aux provisions sur actif circulant se sont élevées à 69 K€, contre 61 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2013;
- les autres charges (principalement royalties et droits d'auteurs pour 763 K€) se sont élevées à 809 K€, contre 180 K€ pour l'exercice clos le 30 juin 2013.

b) Résultats de l'activité de l'exercice

Le résultat d'exploitation pour l'exercice clos le 30 juin 2014 s'est établi à 331 K€. Le résultat d'exploitation a été impacté positivement par une reprise de provision de royalties (583 K€) et augmentation du chiffre d'affaires de 241 K€ par rapport à l'exercice clos le 30 juin 2013.

Le résultat financier de l'exercice s'est établi à -740 K€. Les produits financiers comprennent notamment les dividendes reçus de notre filiale Avanquest Software Publishing UK Ltd pour 633 K€. Les charges financières sont composées des compléments de provision sur le compte courant de la société Emme Deutschland, pour un montant total de 150 K€ et une provision pour titres Avanquest Software Publishing UK Ltd pour 1 330 K€.

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'établit à - 42 K€ dû à la dépréciation complète d'Educinvest pour 49 K€.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net de la société s'est établi à -450 K€.

c) Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

L'analyse des risques de la société EMME conduit aux constats suivants :

- Risques juridiques : ceux-ci sont limités dans la mesure où :
 - Les produits réalisés par EMME bénéficient des lois sur la protection intellectuelle et sur les copyrights, tant en France qu'à l'étranger.
 - La société n'a pas à faire face à ce jour à des litiges qui pourraient avoir une incidence significative sur sa situation financière.
- Risques industriels et environnementaux : l'activité d'édition de EMME n'est soumise ni à des risques industriels, ni sujette à entraîner des risques pour l'environnement.
- Risques de marchés (taux et change) : l'endettement nul de EMME entraîne une absence d'exposition au risque de taux.

L'exposition de la société au risque de change est essentiellement liée aux flux d'exploitation réalisés en livre Sterling. Les fluctuations de cours n'ont cependant pas eu d'impact significatif sur la situation financière de la société du fait d'un volume limité d'affaires réalisé sur cette devise.

- Risques de liquidité : la trésorerie disponible allée à un endettement nul permettent à la société de faire face aux éventuels besoins liés à son exploitation. Cependant, le risque de liquidité du groupe Emme est lié à celui du groupe Avanquest.
- Risques de contrepartie :
 - Risque client, le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 5.5M€ et représente 63% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice. Au cours de l'exercice 2013/14, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client du Groupe a représenté 12% du chiffre d'affaires consolidé, le deuxième client a représenté 10%, le troisième 8% et le quatrième client 7%. Compte tenu de la qualité des entreprises clientes du groupe Emme et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.
 - Risque fournisseur: Il n'existe pas de risque lié aux fournisseurs qui aurait une incidence significative sur la réalisation technique ou financière des activités du groupe Emme. Emme et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plusieurs centaines de fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédéroms pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports. Emme est peu dépendante vis-à-vis de ses principaux fournisseurs, puisqu'elle réalise ses achats dans des secteurs extrêmement concurrentiels avec des fournitures à faible valeur ajoutée qui peuvent être remplacées sans difficulté. La plupart des sociétés du Groupe commercialisant des logiciels développés par des éditeurs partenaires, est liée par des accords de longue durée avec ses fournisseurs. Toute interruption de contrat avec un fournisseur significatif donne lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de développer d'autres sources de revenus.

L'assurance et la couverture des risques sont assurées par la souscription de polices d'assurances.

Chaque filiale est couverte, s'agissant notamment des risques de dommage sur les biens et les véhicules, et adapte et gère ses couvertures locales en fonction de la spécificité de chaque pays.

d) Activités des filiales

Nous vous rappelons que la Société détient les participations suivantes :

- 100% du capital social de la société *Avanquest Software Publishing Ltd (ex-GSP UK)*,
- 100% du capital de la société *EMME Deutschland (ex. BMS Modern Games GmbH)*

Aucune de ces sociétés ne détient de participation dans le capital de la Société.

Filiales et participations Données sociales locales au 30/06/13 (en K€)	Capital	Capitaux propres autres que le capital y.c Rt	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable brute des titres détenus	Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice écoulé**	Résultat net du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Avanquest Soft Publishing LTD (ex GSP UK)	137	1 067	100%	6 729	5 400	-	-	6 605	467	633
Emme Deutschland GmbH	77	- 8417	100%	2 474		8 480 (*)		1 321	-343	
Société de participation Emme			100%	10						

(*) Les prêts et avances consentis à Emme Deutschland ont été dépréciés en totalité.

e) Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

Le marché du logiciel vendu en grande distribution a poursuivi sa baisse substantielle en France comme à l'étranger, ce qui a impacté les performances de la société. Néanmoins, les mesures prises lors des exercices précédents et l'arrêt des opérations en Allemagne ont permis à la société de créer les conditions d'un retour à la profitabilité.

La société aborde l'exercice 2014-15 avec l'objectif de développer ses activités vers plus de ventes en ligne et sur les nouveaux supports numériques.

f) Activité en matière de recherche et de développement

La Société n'a, à ce jour, aucune activité de recherche et développement.

g) Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice, le seul évènement notable est la mise en œuvre d'une procédure de liquidation de la filiale allemande, Emme Deutschland.

h) Participation des salariés - Option de souscription d'actions

Etat de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice

Au dernier jour de l'exercice, la participation des salariés de la Société, calculée conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, était de 0 %.

Options de souscription d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, votre conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce concernant les options de souscription ou d'achat d'actions.

Actions gratuites

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, votre conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce concernant l'attribution des actions gratuites.

i) Répartition du capital social

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires détenant plus de 5 % du capital au 30 Juin 2014

Avanquest Software : 97.54%

j) Modifications intervenues au cours de l'exercice dans la composition du capital

Néant

k) Opérations de rachat ou de revente par la société de ses propres actions

Vous trouverez ci-après les informations requises aux termes de l'article L 225-211 du Code de commerce concernant les opérations intervenues au cours de l'exercice clos le 30 juin 2014 :

La société n'a pas pratiqué d'opération de rachat ou de revente de ses propres actions durant l'exercice écoulé.

l) Dividendes versés au titre des trois exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant (art. 243 Bis CGI)

Au cours des trois derniers exercices la Société a versé un dividende comme suit :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende distribué par action	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
2012/2013	2.516.990	2,22	143.986,98	5.450.390,82

m) Exposé de l'endettement de la société

Le ratio d'endettement financier net de trésorerie (dettes financières retraitées de la trésorerie / capitaux propres) est nul; la trésorerie s'élève à 276 K€ ;

Emme n'a pas de dettes financières au 30 juin 2014.

Le montant des charges d'intérêts est de -22 K€ (annulation d'agios).

n) Informations relatives aux délais de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L.441-6-1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après le tableau décomposant à la clôture des deux derniers exercices le solde des dettes fournisseurs, par échéance.

Dettes fournisseurs au 30/06/2014 (en milliers d'euros)	Echéance non déterminée	Factures Non échues	Factures Echues de 0 à 60 jours	Factures Echues depuis plus de 60 Jours
- Factures non parvenues	280		280	
- Fournisseurs Groupe	1	1		
- Remises arrières /Compensation compte client				
- Autres fournisseurs	141		35	-10
Total	422	1	315	-10

Dettes fournisseurs au 30/06/2013 (en milliers d'euros)	Echéance non déterminée	Factures Non échues	Factures Echues de 0 à 60 jours	Factures Echues depuis plus de 60 Jours
- Factures non parvenues	323		323	
- Fournisseurs Groupe	156	156		
- Remises arrières /Compensation compte client	29	29		
- Autres fournisseurs	217		10	27
Total	725	333	27	180

o) Informations diverses

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, vous voudrez bien approuver le montant des dépenses somptuaires et charges non déductibles visées à l'article 39-4 de ce code, s'élevant à 0 € et donnant lieu à un impôt théorique de 0 € au titre de l'exercice.

p) Rapport du président

Vous trouverez en annexe A au présent rapport, le rapport établi par le président du conseil d'administration en application des dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce. Ce rapport rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société. Vous entendrez la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur le rapport du président.

q) Tableau des résultats

Vous trouverez en annexe B au présent rapport le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

r) Tableau et rapport sur les délégations en matière d'augmentation de capital

Aucune délégation en matière d'augmentation de capital n'est actuellement en cours.

s) Affectation des résultats

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2014 font apparaître une perte d'un montant de 450.172,10 € que nous vous proposons d'affecter ainsi qu'il suit :

- à hauteur de 450.172,10€ au compte de report à nouveau, lequel sera porté de -7.791.772,60 € à -8.241.944,70 €.

t) Conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce

Vous allez entendre la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce.

u) Commissaires aux comptes

Les mandats des commissaires aux comptes et des commissaires aux comptes suppléants ont été renouvelés pour une période de six ans lors de la dernière assemblée générale, soit jusqu'à l'assemblée qui sera appelée à approuver les comptes de l'exercice 2018/19.

v) Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, tant par la Société que par des sociétés contrôlées par la Société au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce ou de la société qui contrôle, au sens du même article, la société dans laquelle le mandat est exercé :

Rémunérations brutes dues au titre de 2013/14

Données en €	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	241 277	-	1 532	4 000	246 809
Pierre Cesarini	251 669	131 250	15 000		397 919
Christophe Peyrot	68 121	17 505	700		86 326

M. Peyrot a également reçu une indemnité au moment de son départ d'un montant de 138 727€

Rémunérations brutes dues au titre de 2012/13

Données en €	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	331 311	60 109	6 419	4 000	401 839
Roger Politis	73 453	2 664	3 593		79 709
Philippe Olivier	125 004		2 217	4 000	131 221
Pierre Cesarini	31 557	21 875	1 935		55 367
Christophe Peyrot	114 281	16 000			131 437

M. Politis a également reçu une indemnité au moment de son départ d'un montant de 372 168€

Aucune de ces rémunérations n'a été versée par la société Emme.

Par ailleurs, vous trouverez ci-après la liste des mandats et fonctions exercés par ces mandataires sociaux dans toute société durant l'exercice écoulé :

Membres	Qualité	Autres mandats
Bruno Vanryb	Président du Conseil d'Administration	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Sociétés Françaises :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Président:</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest Software S.A ○ <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Syntec Numérique ○ <i>Gérant</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Be Brave Sarl • <u>Sociétés Etrangères :</u> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Président du Conseil d'Administration :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ PC Helpsoft Labs Inc. ○ Avanquest Software Canada Inc ○ Process Flows Ltd ○ <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ MCI Group Holding S.A ○ PlanetArt Ltd (UK)
Christophe Peyrot	Administrateur (jusqu'au 25 septembre 2013)	
Pierre Cesarini	Administrateur et Directeur Général depuis le 25 septembre 2013	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Sociétés françaises</u> <ul style="list-style-type: none"> <i>Directeur Général</i> Avanquest Software SA <i>Président</i> LCT Technologies SAS <i>Gérant</i> Elendil Sarl Anarion Sarl 2. <u>Sociétés étrangères</u> <ul style="list-style-type: none"> <i>Administrateur</i> Avanquest North America Inc <i>Président du Conseil d'administration</i> Avanquest America, Inc
Avanquest Software représentée par Eléonore Brenot		

4.2. Rapport de gestion du groupe sur les activités au cours de l'exercice clos le 30 juin 2014

a) Situation de la Société et activité au cours de l'exercice

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes de l'exercice s'est élevé à 8.750 K€, contre 11.766 K€ pour l'exercice précédent.

b) Résultats de l'activité de l'exercice

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés au 30 juin 2014 du groupe EMME sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Le référentiel appliqué est constitué des normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 30 juin 2014.

Le résultat opérationnel courant s'est élevé à 828 K€ contre 143K€ pour l'exercice précédent.

Après prise en compte des éléments non récurrents, du résultat financier et des impôts, le résultat net est un profit de 562 K€ contre une perte de -647K€ l'exercice précédent.

c) Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été marqué par une nouvelle baisse des marchés retail sur lesquels opère le Groupe. Le groupe Emme a poursuivi sa stratégie axée sur un maintien de la marge au détriment d'une progression du chiffre d'affaires afin de s'adapter à la poursuite de la baisse des marchés. Ainsi l'activité déficitaire de distribution directe en Allemagne a été arrêtée au mois d'octobre. La réduction des foyers de perte et les bons résultats de la filiale anglaise ont ainsi permis une remontée des marges par rapport à l'exercice précédent malgré une nouvelle baisse du chiffre d'affaires consolidé.

d) Composition du groupe

Nous vous rappelons que le Groupe est composé des sociétés suivantes :

- 100% du capital social de la société Avanquest Software Publishing Ltd (ex -GSP Ltd)
- 100% du capital social de la société Emme Deutschland (Edition & Distribution Multimédia),

Le chiffre d'affaires consolidé a été réalisé à hauteur de 1.098K€ en France, 6.604K€ au Royaume Uni et 1.321K€ en Allemagne, montants desquels doivent être déduit 273K€ de transaction inter-compagnies.

Le résultat opérationnel courant se répartit entre la France pour 373K€, le Royaume Uni pour +611K€ et l'Allemagne pour -156 K€.

e) Evolution prévisible de la situation du groupe et perspectives d'avenir

Le marché du logiciel vendu en grande distribution a poursuivi sa baisse substantielle en France comme à l'étranger, ce qui a impacté les performances de la société. Néanmoins, les mesures prises lors des exercices précédents et l'arrêt des opérations en Allemagne ont permis à la société de créer les conditions d'un retour à la profitabilité.

La société aborde l'exercice 2014-15 avec l'objectif de développer ses activités vers plus de ventes en ligne et sur les nouveaux supports numériques.

f) Evènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice, le seul évènement notable est la mise en œuvre d'une procédure de liquidation de la filiale allemande, Emme Deutschland.

g) Activité de Recherche et Développement

Il est rappelé que le groupe n'a, à ce jour, aucune activité de recherche et développement.

h) Politique de gestion des risques financiers

L'analyse des risques du Groupe EMME conduit aux constats suivants :

- Risques juridiques : ceux-ci sont limités dans la mesure où :
 - Les produits réalisés par EMME bénéficient des lois sur la protection intellectuelle et sur les copyrights, tant en France qu'à l'étranger.
 - Le Groupe n'a pas à faire face à ce jour à des litiges qui pourraient avoir une incidence significative sur sa situation financière.
- Risques industriels et environnementaux : l'activité d'édition de du groupe EMME n'est soumise ni à des risques industriels, ni sujette à entraîner des risques pour l'environnement.
- Risques de marchés (taux et change) : l'endettement nul du groupe EMME et les placements de trésorerie en euro basés sur l'Euribor entraîne une faible exposition au risque de taux. En matière de risque de change, le

chiffre d'affaires de chaque entité du groupe est essentiellement réalisé dans la monnaie du pays où est installée l'entité. Le groupe ne pratique pas de couverture du risque de change.

- Risques de liquidité : la trésorerie disponible alliée à un endettement nul permettent au groupe de faire face aux éventuels besoins liés à son exploitation. Cependant, le risque de liquidité du groupe Emme est lié à celui du groupe Avanquest.

L'assurance et la couverture des risques sont assurées par la souscription de polices d'assurances.

Chaque filiale est couverte, s'agissant notamment des risques de dommage sur les biens et les véhicules, et adapte et gère ses couvertures locales en fonction de la spécificité de chaque pays.

En ce qui concerne le risque client, le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 5,5M€ et représente 63% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice. Au cours de l'exercice 2013/14, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client du Groupe a représenté 12% du chiffre d'affaires consolidé, le deuxième client a représenté 10%, le troisième 8% et le quatrième client 7%.

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes du groupe Emme et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.

i) Rapport responsabilité sociétale et environnementale

a) Indicateurs sociaux

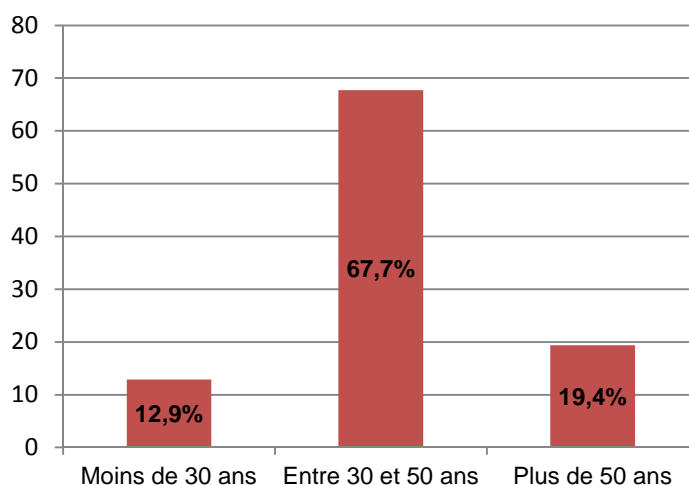
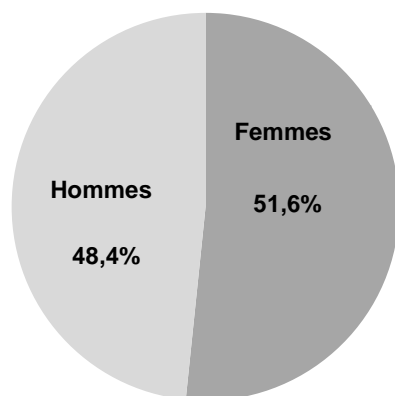
i) Emploi

Effectif total au 30 Juin 2013

34

Effectif total au 30 Juin 2014

31



Durant l'exercice précédent, sur les 34 employés d'EMME, 32 étaient basés au Royaume-Uni et 2 en Allemagne. La baisse de l'effectif correspond pour la plus grande partie à la fermeture des bureaux EMME allemands. En matière de rémunération, une augmentation générale de salaire a été effectuée en octobre 2013.

ii) Organisation du temps de travail

12,5%
des salariés sont à temps partiel

0%
des salariés travaillent à distance

Le travail à plein temps est la norme au sein de l'entreprise : ceci favorise l'intégration sociale des salariés à l'entreprise et l'égalité de tous.

Mais, dans certains cas particuliers, comme le fait d'avoir une personne à charge (enfant ou adulte), un employé a le droit de demander de bénéficier d'horaires de travail flexibles. Cette reconnaissance statutaire est faite par l'employeur sur la base de critères spécifiques. Ainsi, deux personnes bénéficient actuellement de cette possibilité.

Aucune politique n'est mise en place pour inciter le travail à distance. Néanmoins, toujours dans l'esprit d'organisation flexible, un employé travaille actuellement à partir de son domicile un jour par semaine
En complément, tous les cas de surcharge de travail sont remontés auprès du management afin qu'une solution soit trouvée au cas par cas.

Nombre de jours d'absence ** **58***
(hors congés longue durée et congés parentaux)

Absences injustifiées** **0**

* maladies (hors ceux de plus de 9 mois), accidents (sur site et trajets), maladies professionnelles, absences injustifiées

La compensation durant les arrêts maladie est complètement prise en charge pendant 13 semaines. Une assurance complémentaire prend ensuite le relais, au-delà de 13 semaines, à hauteur de 90 % du salaire, jusqu'au retour au travail du salarié.

iii) Relations sociales

Chaque employé d'EMME dispose d'un manuel sur la législation du travail au Royaume-Uni avec une version en ligne à jour (chaque mise à jour est communiquée par e-mail). Un consultant RH s'assure de la conformité à la législation. L'assistance d'un tiers au salarié est prévue en cas de plainte ou de procédure disciplinaire.

Des données précises et consolidées ne sont pas disponibles due à l'absence d'un système de collecte de données au niveau de l'entreprise

iv) Santé et sécurité

Accidents* **0**

Maladies professionnelles **0**

* Les données sur le taux de gravité (TG) et le taux de fréquence (TF) ne sont pas disponibles due à l'absence d'un système de collecte de données au niveau groupe. Les accidents déclarés avec arrêt ont eu lieu dans deux pays : la France et les Etats-Unis.

Les principaux enjeux de santé liés aux postes de travail identifiés par les responsables des filiales sont les risques classiques liés aux activités de bureaux :

- Le travail sur écran
- Les troubles musculo-squelettiques
- Le stress, les risques psycho-Sociaux

Chaque employé reçoit un manuel de santé sécurité et une formation aux procédures de sécurité. Les salariés sont encouragés à reporter toute violation aux lois de santé sécurité. Un consultant santé sécurité inspecte les bureaux et l'entrepôt tous les ans (conformité, identification des risques, mise à jour du manuel). Enfin, un bilan de vision est pris en charge et l'avis des employés est collecté tous les deux ans.

v) Formation

Aucun plan de formation général n'a été mis en place, mais des évaluations annuelles individuelles sont réalisées sur demande du responsable ou de l'employé. Ces entretiens permettent d'identifier des attentes et besoins de formations.

De manière générale, l'ensemble du personnel travaillant chez EMME est relativement qualifié, en cohérence avec le secteur du numérique où il faut faire preuve d'une innovation permanente. C'est pourquoi un attachement particulier est apporté à la formation des salariés.

Toutefois, des informations précises et consolidées sur les formations dispensées auprès des salariés ne sont pas disponibles à ce stade par l'absence d'un système de collecte de données au niveau groupe.

vi) Egalité de traitement

Le Royaume-Uni a une législation très stricte concernant l'égalité de traitement et la non-discrimination pour des critères d'orientation sexuelle, de situation de handicap ou d'âge.

C'est pourquoi un consultant vérifie régulièrement la conformité à la législation sur l'égalité Hommes/Femmes et la non-discrimination. Ce consultant peut être saisi par n'importe quel employé qui estime avoir été victime d'une discrimination. A ce jour, aucun manquement à la loi n'a été signalé.

En complément, une participation financière à la garde d'enfants de moins de 15 ans est prévue.

Des données précises et consolidées ne sont pas disponibles due à l'absence d'un système de collecte de données au niveau de l'entreprise

vii) Promotion de et respect des stipulations des conventions OIT

Au-delà de la prévention des discriminations et la liberté d'association, déjà évoqués précédemment, les autres sujets couverts par les conventions fondamentales ne sont pas des enjeux pour le secteur ou pour l'entreprise (travail des enfants et le travail forcé).

Le secteur a recours à des salariés très qualifiés et mobiles. Ce type de profil et l'absence d'activité manufacturière, limite considérablement ces risques. De plus, les activités, essentiellement commerciales sont réalisées principalement dans des pays développés ou ces pratiques sont très rares.

b) Indicateurs environnementaux

i) Politique générale en matière environnementale

A ce stade, il n'y a pas de politique groupe sur la prise en compte des questions environnementales, ou de démarche de certification en cours. Les données par site ou consolidées ne sont d'ailleurs pas disponibles en raison de l'absence d'un système de collecte de données au niveau groupe.

En revanche, des actions de formation auprès des salariés sont réalisées ponctuellement sur chacun des sites. De manière informelle, chaque filiale met ainsi en places des initiatives proactives sur le sujet. L'ensemble de ces bonnes pratiques sont partagées à l'occasion d'une rencontre annuelle entre les responsables administratifs et financiers des différentes unités du Groupe, avec une comparaison des mesures et des résultats de chaque filiale

L'indicateur concernant les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions n'est pas renseigné car il n'y a pas de risques environnementaux ou de pollution significatifs observés dans les activités du secteur : aucun produit tangible n'est fabriqué et les services fournis par le secteur et par EMME sont localisés dans des bureaux avec des risques relatifs à ces enjeux qui sont très limités.

L'indicateur sur le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement n'est pas pertinent pour l'activité d'EMME.

ii) Pollution et gestion des déchets

Aucun risque significatif observé lié à l'activité d'EMME rend pertinent des mesures de prévention, réduction et réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement.

L'activité d'EMME ne génère pas de nuisance sonore, olfactive ou de poussière significative.

Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets ne sont pas formalisés. Des données précises et consolidés ne sont pas disponibles due à l'absence d'un système de collecte de données au niveau de l'entreprise. Néanmoins, les collaborateurs sont fortement incités à mettre en place des initiatives au sein de leur unité.

Plus précisément, des poubelles de tri des déchets de papiers, cartons, plastiques, métaux (alimentaire) ont été mis à disposition. Les cartons sont compressés pour optimiser l'espace de stockage pour le recyclage. La collecte pour le recyclage est hebdomadaire. Les ampoules, les cartouches d'encre, les équipements électroniques, le CD et leurs boîtes sont envoyés dans des entreprises de recyclage.

Recyclage CD/DVD avec boîtiers **8,68 T**

Recyclage plastique d'emballages **0,415 T**

iii) Utilisation durable des sols

Compte tenu de la nature de l'activité d'EMME, et de l'implantation du Groupe en zone urbaine uniquement, il n'y a aucun impact sur l'utilisation durable des sols. A ce titre, aucune mesure n'a été mise en place.

iv) Utilisation durable des ressources

L'impact sur l'eau est faible et l'indicateur n'est pas renseigné car la consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales et l'exposition de l'activité aux problématiques liés à l'utilisation de l'eau n'est pas significative (activités de bureau).

La consommation des matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans l'utilisation des matières premières n'est pas renseigné car EMME n'utilise pas de matières premières.

La consommation d'énergie et mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables est un enjeu et des données précises et consolidées sont pas disponibles due à l'absence d'un système de collecte de données au niveau de l'entreprise.

Les variations de consommation d'énergie sont fortement dépendantes de l'air conditionné dans la salle des serveurs et un suivi global n'est pas disponible en raison de l'absence d'un système de collecte de données au niveau de l'entreprise.

v) Changement climatique

Consommation annuelle d'électricité des bureaux 68 203 kWh

Consommation annuelle de gaz pour le chauffage des bureaux 42 031 kWh

Consommation annuel d'électricité des entrepôts 27 927 kWh

Consommation annuel de gasoil pour le chauffage des entrepôts 9 000 litres

A ce stade, des données précises et consolidés concernant toutes les émissions des gaz à effet de serre ne sont pas disponibles due à l'absence d'un système de collecte de données au niveau groupe.

Les zones dans lesquelles EMME est implanté ne sont pas menacées par des phénomènes climatiques, qui seraient liés au réchauffement de la planète. Par conséquent, aucune mesure d'adaptation n'a été mise en place à ce stade.

vi) Protection de la biodiversité

Le secteur fournit essentiellement des services dans des zones urbanisés et n'impacte pas d'écosystème fragile. L'exposition de l'activité de l'entreprise aux problématiques liées à la biodiversité est très limitée.

c) Indicateurs sociétaux

i) Impact territorial, économique et sociale de l'activité de la société

L'entreprise recrute localement dans les pays où sont localisées ses activités.

Etant donné que les locaux d'EMME sont essentiellement des bureaux, elles ont très peu d'externalités négatives sur l'écosystème local.

ii) Sous-traitance et fournisseurs

Le groupe EMME utilise principalement les services ou les produits des fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédéroms pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports.

Des initiatives relatives aux achats responsables prennent ponctuellement en compte des facteurs environnementaux et sociaux, mais une politique d'entreprise dans ce sens n'est pas encore en place.

L'entreprise fournit à ses clients des accords de ses fournisseurs sur le respect des droits humains (conventions d'OIT).

iii) Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société

La société EMME étant détenue à plus de 97% par la société Avanquest Software, les relations avec des personnes ou des organisations intéressées par l'activité d'EMME sont surtout entretenues par le groupe Avanquest et ses représentants.

Le président-fondateur d'Avanquest Software, Bruno Vanryb, est depuis longtemps impliqué dans la vie de la Cité. Cofondateur de Croissance Plus et vice-président de Syntec Numérique, il a notamment à ces titres participé aux Assises de l'Entrepreneuriat, lancées par le Président de la République française pour améliorer les dispositifs d'actionnariat salarié et favoriser un partage équitable entre le travail et le capital.

Ses fonctions au sein de Syntec Numérique, qui fait de la promotion d'un secteur du numérique responsable, associant davantage les femmes et les jeunes un de ses axes d'actions, lui ont permis de poursuivre ses actions : le Top 250 des créateurs français de logiciels, dans lequel un jury récompense des jeunes entreprises qui se sont distinguées sur l'année, et les Syntec Camps pour sensibiliser et développer les partenariats entre start-ups, PME et grands groupes. Bruno Vanryb a également été choisi pour parrainer une start-up lauréate du prix des Talents du Numérique.

Signe de son engagement citoyen, Bruno Vanryb a été fait Chevalier de la Légion d'honneur le 1er janvier 2014 sur proposition de la ministre du Commerce extérieur.

iv) Loyauté des pratiques

Une politique formalisée sous forme de Charte éthique ou Code de conduite des affaires n'est pas encore en place. Les dirigeants du groupe promeuvent des principes de transparence et d'éthique mais des données précises ou consolidées sur le déploiement de ses principes ne sont pas disponibles en raison de l'absence d'un système de collecte de données au niveau groupe.

Les réglementations des Etats concernant la santé et la sécurité des consommateurs sont appliquées et les jeux vidéos sont fournis avec des avertissements.

v) Autres actions engagées au titre des droits de l'Homme

Les problématiques concernant la protection des données personnelles et sensibles ne sont pas abordées de manière consolidée. Il n'existe donc pas de système de collecte de données au niveau de l'entreprise.

ANNEXE A – RAPPORT DU PRESIDENT

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL ET LA REPRESENTATION EQUILIBREE DES HOMMES ET DES FEMMES, LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

Exercice clos le 30 juin 2014

En application des dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce, le président du conseil d'administration de la Société a établi le présent rapport relatif (i) aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil, (ii) aux procédures de contrôle interne mises en place par la Société et (iii) aux éventuelles limitations apportées par le conseil aux pouvoirs du directeur général.

A – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le code de gouvernance auquel la Société Emme se réfère est le Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de MiddleNext de Décembre 2009. Ce Code peut notamment être consulté sur le site internet de MiddleNext (www.middlenext.com). Le Conseil d'Administration a pris connaissance des points de vigilance de ce code.

• Rôle et composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

En outre, le Conseil d'Administration exerce les pouvoirs spéciaux qui lui sont conférés par la loi.

Pendant la durée de son mandat chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins une action de la société.

Si, au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est d'office réputé démissionnaire s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois.

La société EMME étant détenue à plus de 97 % par la société Avanquest Software, elle entretient ainsi avec cette dernière des liens de capitaux, rendant difficile l'atteinte de l'exigence d'indépendance requise pour une partie des membres du conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration comprend actuellement les 3 administrateurs suivants :

IDENTITE	ENTREE EN FONCTION	ECHEANCE DU MANDAT
Monsieur Bruno Vanryb, Président du Conseil d'Administration	10.06.2010	AGOA 2016
Avanquest Software, Administrateur, dont le représentant permanent est Madame Eléonore Brenot	28/07/2010	AGOA 2016
Monsieur Pierre Cesarini, Administrateur	25/09/2013	AGOA 2019

Le Conseil ne comprend pas d'administrateur élu par les salariés.

Lors de la séance du 25 septembre 2013, le Conseil d'Administration a procédé à la cooptation à titre provisoire de Pierre Cesarini en remplacement de Monsieur Christophe Peyrot pour la durée du mandat de Monsieur Christophe Peyrot, démissionnaire restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 31 décembre 2013, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2013.

Cette cooptation a été ratifiée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 décembre 2013 qui a par la même occasion renouvelé le mandat de Monsieur Pierre Cesarini arrivant à échéance, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2019.

Le Conseil a pris acte des dispositions de la loi n°2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et compte désormais Madame Eléonore Brenot en qualité de représentante permanente de la société Avanquest Software.

La notification de ce changement intervenue le 23 septembre 2013 a été constatée par le conseil d'administration au cours de sa réunion du 25 septembre 2013.

Ainsi, sur un total de 3 administrateurs, une femme siège au Conseil d'Administration de la Société. Conformément aux dispositions de la loi n°2011-103 du 27 janvier 2011, la proportion de 20% de femmes au Conseil d'administration de la Société, devant être respectée à partir du 1^{er} janvier 2014, est atteinte. La Société envisage que la composition de son Conseil d'administration sera, en 2017, en conformité avec cette même loi qui exige une représentation équilibrée des hommes et des femmes, soit une proportion de 40% de femmes.

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration sont celles prévues par la législation en vigueur.

Présidence du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président qui doit être une personne physique. Il détermine la durée de ses fonctions, qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur, et peut le révoquer à tout moment. Le conseil fixe sa rémunération. Le président organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. Le Président du Conseil ne peut être âgé de plus de 70 ans. Si le Président atteint cette limite d'âge au cours de son mandat de président, il est réputé démissionnaire d'office. Son mandat se prolonge cependant jusqu'à la réunion la plus prochaine du conseil d'administration au cours de laquelle son successeur sera nommé. Sous réserve de cette disposition, le Président du Conseil est toujours rééligible.

Lors de sa séance tenue le 25 septembre 2013, le conseil a décidé de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Le conseil d'administration a en conséquence décidé de nommer Monsieur Pierre Cesarini Directeur Général, Monsieur Bruno Vanryb conservant la fonction de Président du Conseil d'administration de la Société.

- **Règlement intérieur du conseil d'administration**

Il n'existe pas de règlement intérieur du Conseil d'Administration.

- **Bilan des travaux du conseil au cours de l'exercice écoulé**

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Les administrateurs sont convoqués aux séances du conseil par le Président. La convocation peut être faite par tous moyens, par écrit ou oralement. Le directeur général peut également demander au président de convoquer le Conseil d'Administration sur un ordre du jour déterminé. De plus, les administrateurs représentant au moins un tiers des membres du conseil peuvent valablement convoquer le Conseil. En ce cas, ils doivent indiquer l'ordre du jour de la séance.

La société Emme n'a pas mis en place de comité d'audit spécifique, le Conseil d'Administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

Les réunions du Conseil ont lieu soit au siège social soit en tout autre endroit en France ou hors de France. Pour la validité des délibérations du Conseil, le nombre des membres présents doit être au moins égal à la moitié des membres.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante. Il est précisé que toute décision d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions à un administrateur titulaire d'un contrat de travail, au Président ou au Directeur Général Délégué de la société, dans le cadre d'une autorisation consentie par l'assemblée générale extraordinaire conformément aux dispositions des articles L 225-177 et suivants du Code de Commerce sera prise à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés, l'administrateur intéressé, ainsi que tout autre administrateur susceptible de se voir consentir des options de souscription ou d'achat d'actions, ne pouvant prendre part au vote.

Chaque administrateur reçoit les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et de son mandat et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Au cours de l'exercice 2013-2014 écoulé, le Conseil d'Administration de EMME s'est réuni 2 fois. Le taux de présence des administrateurs sur l'exercice est de 100%.

Différents thèmes ont été abordés lors des réunions du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration a comme chaque année procédé à l'arrêté et l'approbation des comptes annuels, semestriels et trimestriels.

Il a décidé de la séparation des fonctions de Président et de Directeur Général et procédé à la nomination du Directeur Général ainsi qu'à la cooptation d'un administrateur en remplacement d'un administrateur démissionnaire

Le Conseil a approuvé le rapport du Président sur la composition, les travaux du conseil, le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise, ainsi que le rapport de gestion du Conseil.

Il a en outre abordé à chaque réunion la marche des affaires de la Société.

- **Direction Générale**

Le Conseil d'Administration du 25 septembre 2013 a approuvé la dissociation des fonctions de Président du conseil et de Directeur Général. Il a ainsi, suite à la démission de Monsieur Bruno Vanryb de ses fonctions de Directeur général, décidé de nommer Monsieur Pierre Cesarini à ce poste pour une durée de six ans. Monsieur Bruno Vanryb demeure ainsi, Président du Conseil d'administration et Monsieur Pierre Cesarini prend la Direction Générale de la société.

Le Conseil n'a pas apporté de limites particulières aux pouvoirs du Directeur Général.

Le Directeur Général est ainsi investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances, au nom de la Société.

Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

Par ailleurs, le Conseil d'administration du 29 mars 2013 a constaté la démission de Monsieur Christophe Peyrot, du poste qu'il occupait en qualité de Directeur Général délégué. Aucun remplacement n'a été pourvu par le Conseil pour ce poste.

- **Principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux**

La société Emme n'a versée aucune rémunération aux mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé.

Néanmoins, conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, il est rendu compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé à chaque mandataire social, par des sociétés contrôlées ou qui contrôle la Société au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce:

Rémunérations brutes dues au titre de 2013/14

Données en €	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	241 277	-	1 532	4 000	246 809
Pierre Cesarini	251 669	131 250	15 000		397 919
Christophe Peyrot	68 121	17 505	700		86 326

M. Peyrot a également reçu une indemnité au moment de son départ d'un montant de 138 727€

Rémunérations brutes dues au titre de 2012/13

Données en €	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	331 311	60 109	6 419	4 000	401 839
Roger Politis	73 453	2 664	3 593		79 709
Philippe Olivier	125 004		2 217	4 000	131 221
Pierre Cesarini	31 557	21 875	1 935		55 367
Christophe Peyrot	114 281	16 000			131 437

Roger Politis a également reçu une indemnité au moment de son départ d'un montant de 372 168€

ANNEXE B – TABLEAU DES RESULTATS SOCIAUX DES 5 DERNIERS EXERCICES

<i>(en €)</i>	Exercice	Exercice	Exercice	Exercice clos	Exercice
	clos le	clos le	clos le	le	clos le
	31.03.2010	30.06.2012	30.06.2012	30.06.2013	30.06.2014
	(12 mois)	(15 mois)	(12 mois)	(12 mois)	(12 mois)
capital social	2 516 990	2 516 990	2 516 990	2 516 990	2 516 990
nombre d'actions	2 516 990	2 516 990	2 516 990	2 516 990	2 516 990
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires HT	4 030 649	3 947 058	1 628 901	856 700	1 097 685
Résultat avant impôts, participations et dotations/reprises aux amortissements et provisions	(3 208 865)	877 816	1 567 820	239 000	214 033
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participations et dotations aux amortissements et provisions	(1 839 690)	3 052 282	1 377 147	-1 586 888	-450 172
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultats par action					
Résultat après impôts, participations mais avant dotations aux amortissements et provisions	-1.27	0.35	0,62	0,09	0,09
Résultat après impôts, participations et dotations aux amortissements et provisions	-0.73	1.21	0,55	-0,63	-0,18
Dividende attribué à chaque action	0	0	0	0	0
Personnel					
Effectif moyen de l'exercice	5.17	3	2	0,5	-
Montant de la masse salariale de l'exercice	180 632	154 173	64 483	72 000	-
Montants versés au titre des avantages sociaux	84 258	72 467	22 876	7 000	26

5. INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, PREVUE PAR L'ARTICLE 221-1-2 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

	Ernst & Young		Aplitec		RSM RSA	
	Montant en K€ 2013/14	Montant en K€ 2012/13	Montant en K€ 2013/14	Montant en K€ 2012/13	Montant en K€ 2013/14	Montant en K€ 2012/13
<i>Audit</i>						
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
- Emetteur			17	14	18	14
- Filiales intégrées globalement	22	18				
<input type="checkbox"/> Missions accessoires						
- Emetteur						
- Filiales intégrées globalement	7					
Sous-total	25	18	17	14	18	14
Autres prestations						
Sous-total						
Total	25	18	17	14	18	14